

## COMMUNE DE MELSHEIM

### Extrait des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire  
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012  
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance  
Secrétaire de séance : André Wendling

### DECISION

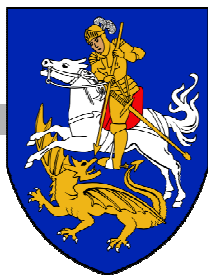
## 1- OBJET : « CARNETS DE VOYAGE » SAISON 2011-2012

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide :

- de demander à l'organisateur des soirées « Carnets de Voyages » à la Salle des fêtes de Melsheim, un **forfait de 300 euros** correspondant aux soirées-projection organisées à la salle des fêtes entre novembre 2011 et mars 2012.

Ont signé tous les membres présents ;  
Pour extrait conforme,  
Melsheim, le 10 juillet 2012  
Le Maire :





**COMMUNE DE MELSHEIM**

**Extrait des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30**

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire  
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle  
Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

Secrétaire de séance : André Wendling

**DECISION**

**3- OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE  
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel  
2011 sur le prix et la qualité du service d'assainissement de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le  
rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service d'assainissement de la  
commune.

Ont signé tous les membres présents ;  
Pour extrait conforme,  
Melsheim, le 10 juillet 2012  
Le Maire :









## COMMUNE DE MELSHEIM

### Extrait des délibérations du Conseil Municipal

**SEANCE DU 28 JUIN 2012 A 20H 30**

Lieu de séance : Mairie de Melsheim

Sous la présidence de Monsieur MAISONNASSE Patrick, Maire  
9 membres sur 15 étaient présents.

Membres absents excusés : Eddy Merkling, Eric Gredler, Isabelle Tempel, Thierry Rehm, Mathieu Ertz, Martin Hammann.

Date de convocation : 19 juin 2012  
Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance  
Secrétaire de séance : André Wendling

### DECISION

#### **7- OBJET : AIRE DE JEUX**

Un point est effectué sur l'avancement des travaux débutés en 2010 et concernant la mise aux normes de l'Aire de jeux. Les points suivants seront mis en œuvre :

1) Réparation dégâts occasionnés par une vache sur clôture en rondins (devis du 21 décembre 2011). Ce devis comprend la pose. M. Marc Lienhardt, Adjoint, se charge d'acheter le rondins en question chez la société Rustyle

2) Choix d'un passage PMR (SEMCO devis du 13 mars 2012).

Il a été décidé de ne pas acheter le passage sélectif SEMCO pour l'instant. Une ouverture sera réalisé du coté de la place en béton (anciennement bac à verre).

M. Marc Lienhardt se charge de la mise en oeuvre des travaux et de l'ouverture d'un passage PMR en gardant la possibilité de fixer ce passage sélectif SEMCO ultérieurement en cas de débordement.

3) Echange des panneaux déformés, pouzzolane, aménagement pour passage PMR (devis du 20 février 2012).

4) Bon pour accord du devis signé le 13 janvier 2012 pour la pose d'un panneau d'affichage. par la société ENGEL. M. Le maire se charge de relancer la Société ENGEL afin qu'elle engage les travaux ainsi que la réparation sous garantie du sol souple.

Les certificats de conformité des jeux achetés doivent également être fournis par la société Engel (les factures sont déjà acquittées), M. Demesy, conseiller municipal, se charge d'obtenir cette validation certifiée.

Reste également à recouvrir le toit avec des plaquettes goudronnées. (Dégâts occasionnés en 2009 par des enfants). Il est décidé que M. le Maire procédera à l'achat de 3 m2 de plaques goudronnées vertes.

M. le Maire rappelle que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2012.

Ont signé tous les membres présents ;  
Pour extrait conforme,  
Melsheim, le 10 juillet 2012  
Le Maire :